

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires culturelles et de l'éducation

– Élection des membres du Bureau .....	2
– Présences en réunion .....	4

Lundi  
1<sup>er</sup> octobre 2018  
Séance de 18 heures

Compte rendu n° 1

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

**Présidence de  
Mme Danièle HÉRIN,**  
*Présidente d'âge*  
puis de  
**M. Bruno Studer,**  
*Président*



## COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018

*La séance est ouverte à dix-huit heures.*

*(Présidence de Mme Danièle Héryn, présidente d'âge)*



*La commission des Affaires culturelles et de l'Éducation procède à la nomination de son bureau.*

Outre la présidente d'âge, le bureau d'âge de la commission est constitué des deux plus jeunes commissaires présents, à savoir M. Gabriel Attal et Mme Cécile Muschotti.

### *Élection du président*

La commission est saisie de la candidature de M. Bruno Studer.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, **M. Bruno Studer** est proclamé Président de la Commission, conformément à l'article 39, alinéa 4, du Règlement.

*(Présidence de M. Bruno Studer, président)*

### *Élection des vice-présidents*

La Commission est saisie des candidatures de M. Pierre-Yves Bournazel et de Mmes Céline Calvez, Sylvie Charrière et Constance Le Grip.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, **M. Pierre-Yves Bournazel et Mmes Céline Calvez, Sylvie Charrière et Constance Le Grip** sont proclamés vice-présidents de la commission, conformément à l'article 39, alinéa 4, du Règlement.

### *Élection des secrétaires*

La Commission est saisie des candidatures de MM. Pascal Bois, Régis Juanico, Maxime Minot et Pierre-Alain Raphan.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, **MM. Pascal Bois, Régis Juanico, Maxime Minot et Pierre-Alain Raphan** sont proclamés secrétaires de la Commission, conformément à l'article 39, alinéa 4, du Règlement.

En conséquence, le bureau de la Commission est ainsi constitué :

**Président :** M. Bruno Studer

**Vice-présidents :** M. Pierre-Yves Bournazel  
Mme Céline Calvez  
Mme Sylvie Charrière  
Mme Constance Le Grip

**Secrétaires :** M. Pascal Bois  
M. Régis Juanico  
M. Maxime Minot  
M. Pierre-Alain Raphan

*La séance est levée à 18 heures 15.*

—————

## **Présences en réunion**

### **Réunion du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 à 18 heures**

*Présents.* - Mme Aude Amadou, Mme Emmanuelle Anthoine, M. Gabriel Attal, Mme Géraldine Bannier, Mme Valérie Bazin-Malgras, Mme Aurore Bergé, M. Bertrand Bouyx, Mme Anne Brugnera, Mme Céline Calvez, Mme Sylvie Charrière, Mme Fannette Charvier, M. Stéphane Claireaux, Mme Fabienne Colboc, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Béatrice Descamps, Mme Virginie Duby-Muller, Mme Nadia Essayan, M. Alexandre Freschi, M. Laurent Garcia, M. Jean-Jacques Gaultier, Mme Annie Genevard, M. Raphaël Gérard, M. Pierre Henriot, Mme Danièle Héryn, Mme Brigitte Kuster, Mme Constance Le Grip, Mme Sophie Mette, Mme Frédérique Meunier, M. Maxime Minot, Mme Cécile Muschotti, Mme Béatrice Piron, M. Pierre-Alain Raphan, M. Cédric Roussel, M. Bruno Studer, M. Stéphane Testé

*Excusés.* - M. Pascal Bois, M. Grégory Galbadon, Mme Josette Manin, M. Frédéric Reiss, Mme Stéphanie Rist, Mme Michèle Victory

*Assistait également à la réunion.* - Mme Florence Granjus